

UNIVERSITÉ IBN ZOHR
 FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES
 ECONOMIQUES ET SOCIALES AGADIR

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 08/2009.
 ENSEIGNANT : A. EL OUIDANI

Filière : ÉCONOMIE ET GESTION
 Module : INTRODUCTION AUX SCIENCES DE GESTION 1
 Élément du module : COMPTABILITE GENERALE 1

SÉRIE DES EXERCICES N° : 1

EXERCICE 1:

Le 1/1/2000, Mr Alpha crée sa propre entreprise. Il commence son commerce avec un capital de 200 000 Dh.

Au cours de l'année 2000, il a réalisé un certain nombre d'opérations, et se retrouve fin 2000 avec la situation suivante :

- Espèce en caisse	15 000 Dh
- Dépôt en banque	35 000 Dh
- Fonds commercial	25 000 Dh
- Dettes envers les fournisseurs	47 000 Dh
- Matériel et outillage	40 000 Dh
- Matériel de transport	30 000 Dh
- Emprunt obligataire	100 000 Dh
- Construction	120 000 Dh
- Marchandises	45 000 Dh
- Créances sur clients	37 000 Dh

Travail à faire :

- Déterminer par la méthode du calcul les postes éléments suivants : Actif immobilisé - Actif Circulant – Trésorerie – Ressources propres – Ressources empruntées – Financement permanent – Passif Circulant.
- Etablir le bilan de l'entreprise Alpha au 31/12/2000 (CGNC).

EXERCICE 2:

On vous communique le bilan de l'entreprise X au 31/12/1999.

Actif		Passif	
Terrain	10 000	Capital	-----
Construction	30 000	Emprunt	-----
Matériel et outillage	25 000	Fournisseur	-----
Marchandises	30 000		
Clients	2 000		
Caisse	6 000		
Total	103 000	Total	-----

Travail à faire :

Compléter le bilan de l'entreprise X, sachant que la somme empruntée par l'entreprise représente 4 fois la somme qu'elle doit à ses Fournisseurs, et sachant que sa dette envers les fournisseurs représente 10% des emplois fixes.

EXERCICE 3:

Le 1/1/1999 ; une entreprise est créée, les éléments actifs et passifs sont les suivants :

- Frais de constitution 70 000 Dh
- Fonds commercial 80 000 Dh
- Terrain 20 000 Dh
- Camion 140 000 Dh
- Matériel de bureau 20 000 Dh
- Marchandises en stock 30 000 Dh
- Une somme de 40 000 Dh est déposée en banque au nom de l'entreprise.
- Dettes envers les fournisseurs, apportées par l'un des associés (faillite), soit 140000 dh
- Une liquidité de 2 000 Dh est déposée dans la caisse de l'entreprise.
- De même l'entreprise obtient un emprunt sur 5 ans soit 100 000 Dh.
- Subventions d'investissement reçues : 14 000 Dh.

Question : Etablir le bilan de l'entreprise selon le CGNC.

SOLUTION AVEC QUELQUES EXPLICATIONS

EXERCICE 1:

1. Déterminer par la méthode du calcul les postes éléments suivants :

Actif immobilisé = 215.000 Dhs

Actif Circulant = 82.000 Dhs

Trésorerie = 50.000 Dhs

Ressources propres = 200.000 Dhs

Ressources empruntées = 100.000 Dhs

Financement permanent= 300.000 Dhs

Passif Circulant.=200.000 Dhs

Voir la suite page suivante

2. Etablissement du bilan de l'entreprise Alpha au 31/12/2000 (CGNC).

Bilan de l'entreprise Alpha au 31/12/ 2000

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ		FINANCEMENT PERMANENT	
Immobilisations incorporelles		Capitaux propres	
Fonds commercial	25 000	Capital social	200 000
Construction	120 000	Dettes de financement	
I.T.M.Outillage	40 000	Emprunt obligataire	100 000
Matériel de transport	30 000		
TOTAL I	215 000	TOTAL I	300 000
ACTIF CIRCULANT (HT)		PASSIF CIRCULANT (HT)	
Stocks		Dettes du passif circulant	
Marchandise	45 000	Fournisseurs	47 000
Creances de l'actif circulant			
Clients	37 000		
TOTAL II	82 000	TOTAL II	47 000
TRESORERIE ACTIF		TRESORERIE PASSIF	
Banque	35 000		
Caisse	15 000		
TOTAL III	50 000	TOTAL III	
TOTAL GENERAL I+II+III	347 000	TOTAL GENERAL I+II+III	347 000

EXERCICE 2:

On vous communique le bilan de l'entreprise X au 31/12/1999.

Actif		Passif	
Terrain	10 000	Capital	70 500
Construction	30 000	Emprunt	26 000
Matériel et outillage	25 000	Fournisseur	6 500
Marchandises	30 000		
Clients	2 000		
Caisse	6 000		
Total	103 000	Total	103 000

Solution

Emprunt = 4 x Fournisseurs

Fournisseurs = actif immobilisé x 10%

D'après le bilan ci-dessus :

Actif immobilisé = terrain + construction + matériel et outillage
= **65.000 Dhs**

Fournisseurs = actif immobilisé x 10% = **6500 Dhs**

Emprunt = 6500 x 4 = **26000 Dhs**

Capital social = Total actif – emprunt – fournisseur
= **70 500 Dhs**

EXERCICE 3:

Le 1/1/1999 ; une entreprise est créée, les éléments actifs et passifs sont les suivants :

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ		FINANCEMENT PERMANENT	
Immobilisations en non valeurs		Capitaux propres	
Frais préliminaires	70 000	Capital social	148 000
Immobilisations incorporelles		Capitaux propres assimilés	
Fonds commercial	80 000	Subventions d'investis.	100 000
Terrain	20 000	Dettes de financement	14 000
Matériel de transport	140 000	Autres dettes de financem.	
Mobilier matériel de bureau	20 000		
TOTAL I	330 000	TOTAL I	262 000
ACTIF CIRCULANT (HT)		PASSIF CIRCULANT (HT)	
Stocks		Dettes du passif circulant	
Marchandise	30 000	Fournisseurs	140 000
TOTAL II	30 000	TOTAL II	140 000
TRESORERIE ACTIF		TRESORERIE PASSIF	
Banque	40 000		
Caisse	2 000		
TOTAL III	42 000	TOTAL III	
TOTAL GENERAL I+II+III	402 000	TOTAL GENERAL I+II+III	402 000

SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION
COMPTABILITE GÉNÉRALE 1 SERIE : 3

EXERCICE 1 :

On vous communique des données suivantes, tirées des documents comptables de l'Entreprise Bêta de Fès.

- 1- Mr X apporte 950 000 Dh qu'il dépose dans un compte bancaire ouvert en vue de la création de son entreprise Bêta.
- 2- Il emprunte auprès d'une banque 500 000 Dh qu'elle lui verse au compte bancaire de son entreprise et qui sont remboursables sur 5 ans.
- 3- Il reçoit de l'Etat une subvention d'investissement de 100 000 Dh, versée au compte bancaire de son entreprise.
- 4- Il retire de la banque 25 000 Dh pour alimenter la caisse à raison de 7 000 Dh, le reste est versé dans un compte de chèques postaux.
- 5- Il achète un bâtiment pour 380 000 Dh payé par chèque bancaire.
- 6- Il achète du matériel et outillage pour 650 000 Dh payé pour la moitié par chèque bancaire et pour l'autre moitié payable sur 18 mois.
- 7- Il achète du mobilier de bureau pour 83 000 Dh, en espèce : 4000 Dh, par chèque bancaire : 30 000 Dh, par chèque postal : 10 000 Dh et le reste à crédit sur 6 mois.
- 8- Il achète un camion pour 150 000 Dh payé pour la moitié par chèque bancaire et pour l'autre moitié à crédit sur 8 mois.
- 9- Il rembourse par chèque bancaire 6500 Dh de crédit payable sur 6 mois et 9375 Dh de crédit payable sur 8 mois.

TAF : Passer dans les comptes schématiques puis au journal de l'entreprise Bêta, les opérations ci-dessus et établir le bilan résultant de l'ensemble des données ci-dessus.

EXERCICE 2 :

On vous présente les opérations suivantes concernant une entreprise :

- a- Elle vend des produits finis au Maroc pour 55000 Dhs à raison de 10% par espèce, 30% par chèque bancaire et le reste à crédit.
- b- Elle achète des matières premières du groupe « A » pour 22000 Dhs à raison de 50% à crédit, 30% par chèque bancaire et le reste par espèce.
- c- Elle encaisse des commissions pour 18000 Dhs par chèque bancaire.
- d- Elle encaisse le loyer d'un appartement affecté à l'exploitation pour 3000 Dhs par chèque postal.
- e- Le client de l'opération n°1 ci-dessus lui rembourse 70% de sa créance par chèque bancaire.
- f- Elle rembourse par chèque bancaire la moitié de la dette envers le fournisseur (opération n°2)
- g- Elle achète du petit outillage pour 600 Dhs en espèce.
- h- Elle paie par chèques bancaires :
 - Des salaires d'un montant de 8000 Dhs
 - Une prime d'assurance d'un montant de 3500 Dhs
 - Des intérêts des emprunts bancaires de 700 Dhs
 - Et une amende fiscale de 900 Dhs.

TAF : Passer les écritures ci-dessus au journal et établir le bilan de clôture.

Solution de l'exercice 1

1- les comptes schématiques (comptes en T) correspondant aux données ci-dessus avec respect du principe de la partie double.

Les comptes d'actif

D	5141 Banque	C
(1) 950 000		25 000 (4)
(2) 500 000		380 000 (5)
(3) 100 000		325 000 (6)
		30 000 (7)
		75 000 (8)
		6 500 (9)
		9 375 (9)
		SD : 669 125

D	5161 Caisse	C
(4) 7 000		4 000 (7)
		SD : 3 000

D	2321 Bâtiments	C
(5) 380 000		
		SD : 380 000

D	5146 Chèques postaux	C
(4) 18 000		10 000 (7)
		SD : 8 000

D	2332 Matériel et outillage	C
(6) 650 000		
		SD : 650 000

D	2351 Mobilier de bureau	C
(7) 83 000		
		SD : 83 000

D	2340 Matériel de transport	C
(8) 150 000		
		SD : 150 000

Les Comptes de Passif

D	1111 Capital social	C
		950 000 (1)
		SC 950 000

D	1311 Subventions d'investissement reçues	C
		100 000 (3)
		SC 100 000

D	1481 Emprunts auprès des établissements de crédit	C
		500 000 (2)
		SC 500 000

D	4481 Dettes sur acquisition d'immobilisation	C
(9) 6 500		39 000 (7)
(9) 9 375		75 000 (8)
		SC 98 125

D	1486 Fournisseurs d'immobilisations	C
		325 000 (6)
		SC 500 000

Attention

- Lorsqu'une entreprise achète des marchandises ou des matières premières à crédit, il faut penser à créditer le compte 4411 FOURNISSEURS.
- Lorsqu'une entreprise achète une immobilisation à crédit, il faut penser à créditer l'un des deux comptes suivants :
 - Si la durée du crédit est inférieure à une année, on crédite le compte 4481 Dettes sur acquisition d'immobilisation (voir l'opération n°7)
 - Si la durée du crédit dépasse une année, dans ce cas on doit créditer le compte 1486 Fournisseurs d'immobilisation.

2- Journal classique de l'entreprise Béta.

		1		
5141	Banque		950 000	
1111		Capital social		950 000
		Apport du numéraire par Mr X		
		2		
5141	Banque		500 000	
1481		Emprunt auprès des établissements de crédit Avis de crédit n°1		500 000
		3		
5141	Banque		100 000	
1311		Subventions d'investissements reçues Avis de crédit n°2 reçue de la banque		100 000
		4		
5161	Caisse		7 000	
5146	Chèques postaux		18 000	
5141		Banque		25 000
		Chèque n°1		
		5		
2321	Bâtiment		380 000	
5141		Banque		380 000
		Chèque n°2		
		6		
2332	Matériel et Outillage		650 000	
5141		Banque		325 000
1486		Fournisseurs d'immobilisations Chèque n°2, facture du fournisseur N°...		325 000
		7		
2351	Mobilier de Bureau		83 000	
5141		Banque		30 000
5161		Caisse		4 000
5146		Chèques postaux		10 000
4481		Dettes sur acquisitions d'immobilisations Chèque n°3, chèque postal n°1, facture du Fournisseurs, pièces de caisses		39 000
		A reporter	2 688 000	2 688 000

	8	Report	2 688 000	2 688 000
2340	Matériel de transport		150 000	
5141	Banque			75 000
4481	Dettes sur acquisitions d'immobilisations Chèque N°4, facture du Fournisseurs d'immobilisation n° ...			75 000
	9			
4481	Dettes sur acquisitions d'immobilisations		15 875	
5141	Banque Chèque n°5 et n°6 aux fournisseurs d'immobilisations			15 875
		Total	2 853 875	2 853 875

3- Bilan résultant de l'ensemble des données ci-dessus :

Actif	Bilan de l'entreprise Bêta		Passif
ACTIF IMMOBILISE <u>Immobilisations corporelles</u>		FINANCEMENT PERMANENT	
Construction	380 000	<u>Capitaux propres</u>	
Install. Mat. Et Outillage	650 000	Capital social	950 000
Matériel de transport	150 000	<u>Capitaux propres et assimilés</u>	
M.M.Bureau	83 000	Subvention d'investissement	100 000
		<u>Dettes de financement</u>	
		Autres dettes de financement (500 000 + 325 000)	825 000
	Total 1	Total 1	1 875 000
ACTIF CIRCULANT		PASSIF CIRCULANT	
		<u>Dettes du passif circulant</u>	
		Autres créanciers	98 125
	Total 2	Total 2	98 125
TRESORERIE		TRESORERIE	
Banques, chèques postaux	707 125		
Caisse	3 000		
	Total 3	Total 3	
Total général (1) + (2) + (3)	1 973 125	Total général (1) + (2) + (3)	1 973 125

Solution de l'exercice n°2

		A		
5161	Caisse		5 500	
5141	Banque		16 500	
3421	Clients		33 000	
7121		Ventes de produits finis Notre facture n°1		55 000
B				
6121	Achat de matières premières « A »		22 000	
5141		Banque		6 600
5161		Caisse		4 400
4411		Fournisseurs		11 000
		Sa facture N°..., chèque n°..., pièces de caisse n°...		
C				
5141	Banque		18 000	
71272		Commissions et courtages reçus Avis de crédit reçu de notre banque		18 000
D				
5146	Chèques postaux		3 000	
71271		Locations diverses reçues Avis de crédit reçu		3 000
E				
5141	Banque		23 100	
3421		Clients Avis de crédit n°. ...		23 100
F				
4411	Fournisseurs		5 500	
5141		Banque Chèque n°...		5 500
G				
61253	Achats de petit outillage et petits équipements		600	
5161		Caisse Pièces de caisse n°.... ;		600
H				
61711	Appointements et salaires		8 000	
6134	Prime d'assurance		3 500	
63111	Intérêts des emprunts		700	
65831	Pénalités et amendes fiscales		900	
5141		Banque Chèques n°...		13 100
Total			140 300	140 300

Filière : Économie et gestion
Module : Introduction aux sciences de gestion 1
Elément du module : Comptabilité générale 1

Série des exercices n°: 4

Rappels :

- si une même facture de doit d'achats ou de ventes comporte plusieurs réductions commerciales (rabais, remise, ristourne), ces dernières se calculent successivement et non de façon globale. Dans ce cas, seul le dernier net commercial hors taxes est à enregistrer comme achats ou ventes.
- lorsque ces réductions commerciales sont hors facture de doit, attention, ces dernières doivent apparaître en comptabilité.
- la TVA est un impôt indirect qui se calcule sur la base du prix hors taxes (HT)

$$\text{TVA} = \text{Prix HT} \times 20\% \text{ et } \text{Prix TTC} = \text{Prix HT} + \text{TVA}$$

$$\text{Prix HT} = \text{Prix TTC} / 1,20$$

- les comptes de TVA prévus par le CGNC sont
 - au niveau de la classe 3, comptes de l'actif circulant
 - . 34551 Etat TVA récupérable sur immobilisations
Ce compte est lié aux achats des immobilisations
 - . 34552 Etat TVA récupérable sur charges
Ce compte se rapporte aux achats non immobilisés et aux charges de la classe 6.
 - . 3456 Etat Crédit-TVA,
Ce compte est utilisé lorsque la différence entre TVA Facturée et la TVA récupérable est négative.
TVA
 - Au niveau de la classe 4, comptes du passif circulant
 - . 4455 Etat TVA facturée
Ce compte accompagne la vente
 - . 4456 Etat TVA due
Ce compte est utilisé lorsque la différence entre TVA Facturée et la TVA récupérable est positive, dans ce cas le montant de cette différence sera déclaré et versé à l'ETAT.

EXERCICE : Facturation,

le 9-1-2007, l'entreprise Rachid d'AGADIR assujettie à la TVA reçoit de son fournisseur, l'entreprise BÊTA de Fès la facture de doit n°4 résumée ainsi : marchandises : 7000 Dhs HT, TVA 20%, net à payer au 27-2-2007.

Le 10-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès assujettie à la TVA reçoit de son fournisseur Samir de casa la facture de doit n°45 réglée par chèque bancaire n°144 : Micro-ordinateur : 25000 Dhs HT, TVA 20%.

le 12-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise RAHMANI d'AGADIR, la facture de doit n°65 résumée ainsi : matières premières : 2000 Dhs HT, remise 10%, TVA 20%, paiement au comptant par chèque bancaire n°35.

Le 16-1-2007, l'entreprise RAHMANI d'AGADIR assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise BÊTA de Fès, la facture de doit n°135 résumée ainsi : marchandises : 3500 Dhs HT, rabais 5%, remise 10%, TVA 20%, net à payer le 16-2-2007.

Le 18-1-2007, l'entreprise GHIATI de Taza assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture de doit n°49 comprenant les éléments suivants et payable à 30 jours : Marchandises : 5000 Dhs Hors taxes (HT), TVA 20%.

Le 20-1-2007, l'entreprise GHIATI de Taza assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture **d'avoir n° A12** portant remise de 500 Dhs sur la facture de doit 49 du 18-1-2007 ci-dessus.

Le 23-1-2007, l'entreprise ALAOUI de CASA assujettie à la TVA reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture de doit n°9 comprenant les éléments suivants et payable à 30 jours : marchandises : 7000 Dhs HT, remise 5%, rabais 5%, escompte 1%, TVA 20%, payable dans un mois

Le 25-1-2007, l'entreprise ALAOUI de CASA reçoit de l'entreprise Bêta de Fès la facture d'avoir n°A99 concernant le retour de 2000 Dhs de marchandises non conformes.

Le 31-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès envoie à l'entreprise Risk de casa, la facture de doit n°8, produits finis : 25000 Dhs, payable sous huitaine.

Le 31-1-2007, l'entreprise Bêta de Fès envoie à l'entreprise Amrani de casa, la facture de doit n°13 réglée par chèque n°200 : commissions : 7000 Dhs,

Travail à faire :

IL vous est demandé d'établir puis de journaliser les factures ci-dessus adressées par l'entreprise Bêta de Fès assujettie (خاضعة) à la TVA.

Solution : je vous conseille de toujours commencer par établir les factures

Entreprise Bêta Fès		Facture n°4 9-1-2007	
Doit			
Entreprise Rachid Agadir			
Marchandises			7000
TVA 20%			+1400
Net à payer 27-2-07			8400

Entreprise Samir Casa		Facture n°45 10-1-2007	
Doit			
Entreprise Bêta Fès			
Micro-ordinateur			25000
TVA 20%			5000
NAP			30000

Entreprise Rahmani Facture n°65 Agadir 12-1-2007	
Doit	
Entreprise Bêta FES	
Matières premières	2000
Remise 10%	-200
Net commercial	1800
TVA 20%	360
Net à payer	2160

Entreprise Bêta Facture n°135 Fès 16-1-2007	
Doit	
Entreprise Rahmani Agadir	
Marchandises	3500
Rabais 5%	-175
Net commercial 1	3325
Remise 10%	-332,5
Net commercial 2	2992,5
TVA 20%	+598,5
Net à payer	3591

Entreprise Bêta Facture n°49 Fes 18-1-2007	
Doit	
Entreprise GHIATI TAZA	
Marchandises	5000
TVA 20%	+1000
Net à payer 18-2-07	6000

Entreprise BÊTA Facture n°A12 Fès 20-1-2007	
AVOIR	
Entreprise GHIATI TAZA	
Remise sur fac n°49	500
TVA 20%	100
Net à deduire	600

Entreprise Bêta Facture n°9 Fès 23-1-2007	
Doit	
Entreprise alaoui Casa	
Marchandises	7000
Rabais 5%	350
Net commercial 1	6650
Remise 5%	332,5
Net commercial 2	6317,5
Escompte 1%	63,17
Net financier	6254,33
TVA 20%	1250,86
Net à payer	7505,19

Entreprise Bêta Facture n°8 Fès 31-1-2007	
Doit	
Entreprise Risk Casa	
Produits finis	25000
TVA 20%	5000
Net à payer Le 8-2-2007	30000

Entreprise Bêta Facture n°13 Fès 31-1-2007	
Doit	
Entreprise Amrani Casa	
Commissions	7000
TVA 20%	1400
Net à payer	8400

Entreprise Bêta Facture n°99 Fès 25-1-2007	
AVOIR	
Entreprise alaoui Casa	
Marchandises	2000
Rabais 5%	100
Net commercial 1	1900
Remise 5%	95
Net commercial 2	1805
Escompte 1%	18,05
Net financier	1786,95
TVA 20%	357,39
Net à déduire	2144,34

Le deuxième travail est de journaliser les factures ci-dessus :
1- **Journal de l'entreprise Bêta de Fès :**

9-1-2007

3421	Clients	8400	
7111	Vente de marchandises		7000
4455	Etat TVA facturée		1400
	Notre facture n°4		
	10-1-2007		
2340	Matériel de transport	25000	
34552	Etat TVA récupérable sur Immobilisations	5000	
4411	Banque		30000
	Sa facture n°4, notre chèque n°144		
	12-1-2007		
6125	Achat de matières premières	1800	
34552	Etat TVA récupérable sur charges	360	
4411	Banque		2160
	Sa facture n°35, notre chèque n°65		
	16-1-2007		
3421	Clients	3591	
7111	Ventes de marchandises		2992,5
4455	Etat TVA facturé		598,5
	Notre facture n°135		
	18-1-2007		
3421	Clients	6000	
7111	Ventes de marchandises		5000
4455	Etat TVA facturé		1000
	Notre facture n°49		
	20-1-2007		
7129	Rabais, remise, ristourne accordés	500	
4475	Etat TVA facturée	100	
3421	Clients		600
	Notre facture d'avoir A12		
	23-1-2007		
3421	Clients	7505,19	
6386	Escomptes accordés	63,17	
7111	Vente de marchandises		6317,5
4455	Etat TVA facturée		1250,86
	Notre facture n°9		
	25-1-2007		
7111	Vente de marchandises	1805	
4455	Etat TVA facturée	357,39	
3421	Clients		2144,34
6386	Escomptes accordés		18,05
	Notre avoir n°A99		
	31-1-2007		
3421	Clients	30000	
7121	Ventes de produits finis		25000
4455	Etat TVA facturé		5000
	Notre facture n°8		
	31-1-2007		
61361	Commissions et courtages (remuné.d'interm.)	7000	
34552	TVA récupérables sur charges	1400	
5141	Banque		8400
	Sa facture n°13		

Filière : Économie et gestion
 Module : Introduction aux sciences de gestion 1
 Élément du module : Comptabilité générale 1

Série des exercices n°: 5

Exercice :

I) Le 1/1/2004, Alpha d'Oujda qui se spécialise dans l'achat et la revente du matériel informatique, a acquis ce qui suit de son fournisseur Bêta de casa, facture n°23 :
 2 ordinateurs P4 au prix unitaire 12000 dhs HT, 15 cartouches a encre au prix unitaire de 1200 dhs HT,
 Remise 1%, escompte 2%.

II) le 15/1/2004, alpha retourne à bêta 2 ordinateurs défectueux, elle reçoit un avoir n°A46,

TAF : Etablir les factures ci-dessus.

Comptabiliser ces factures chez alpha puis chez bêta.

Solution :

Bêta casa		Facture n°23 1/1/2004	
Doit		Alpha Oujda	
Reference	Qté	Prix unitaire	Total
Pc Pentium 4	2	12000	24000
cartouches a encre	15	1200	18000
Total			42000
Remise 1%			420
Net commercial			41580
Escompte 2%			831,60
Net financier			40784,40
TVA 20%			8149,68
Net à payer			48898,08

Etablissement de la facture d'avoir adressée par Bêta

Bêta casa		Facture n°A46 15/1/2004	
AVOIR		Alpha Oujda	
Reference	Qté	Prix unitaire	Total
Pc Pentium 4	2	12000	24000
Total			24000
Remise 1%			240
Net commercial			23760
Escompte 2%			475,2
Net financier			23284,80
TVA 20%			4656,96
Net à payer			27941,76

N B :

- Les réductions commerciales se calculent en cascade, cad successivement,
- L'escompte se calcule sur le dernier net commercial, ou sur le prix brut en l'absence des réductions commerciales.
- La TVA se calcule sur le net financier, ou sur le net commercial en l'absence de l'escompte ;
- Les réductions commerciales qui apparaissent dans une facture « Doit » n'apparaissent pas en comptabilité, on comptabilise le dernier net commercial.
- Dans le cas de l'entreprise Alpha, celle-ci a acquis des marchandises et non pas des immobilisations car l'activité de cette entreprise est la vente et l'achat du matériel informatique.

Journal de l'acheteur (Alpha)

		1/1/2004	
6111	Achat de marchandises	41580,00	
34552	Etat TVA récupérable sur charges	8149,68	
7386	Escomptes obtenus		831,60
4411	Fournisseurs		48898,08
Facture de Bêta n°23 15/1/2004			
7386	Escomptes obtenus	475,20	
4411	Fournisseurs	27941,76	
6111	Achat de marchandises		23760,00
34552	Etat TVA récupérable sur charges		4656,96
Facture d'avoir de Bêta n°A46			

Journal du vendeur (Bêta)

		1/1/2004	
3421	Clients	48898,08	
6386	Escomptes accordés	831,60	
7111	Vente de marchandises		41580,00
4455	Etat TVA facturée		8149,68
Facture de Bêta n°23 15/1/2004			
7111	Vente de marchandises	23760,00	
4455	Etat TVA facturée	4656,96	
3421	Clients		27941,76
6386	Escomptes accordés		475,20
Facture d'avoir de Bêta n°A46			

Exercice 2 :

On vous communique les renseignements suivants (TVA 20%)

	Janvier	Février	Mars
Clients (ventes encaissées TTC).....	192.000	143.320	216.000
Achat de marchandises, réglés TTC.....	48.000	87.600	80.400
Paiement Frais de missions.....		2.261	
Acquisition matériel de bureau TTC.....		72.000	
Règl. d'un véhicule de fonction TTC.....		192.000	
Paiement matériel de transport de marchandises TTC.....			352.800

Questions :

1. déterminer la TVA due pour le mois de février et mars.
2. enregistrer les écritures concernant les déclarations de TVA y compris celle de son paiement.

Solution :

Quelques rappels de cours :

1. La TVA est un impôt indirect, il se répercute normalement sur le consommateur final du produit, c'est donc ce dernier qui supporte cet impôt, et on comprend que l'entreprise n'est autre chose qu'un intermédiaire entre l'Etat qui encaisse la TVA et le consommateur final qui paie celle-ci. Elle ne supporte donc pas la TVA. L'entreprise travaille donc pour le compte de l'Etat. Elle collecte la TVA, mais elle ne lui verse pas la totalité, car elle doit en déduire la TVA qu'elle a elle-même supportée en achetant les marchandises ou en achetant les éléments qui composent son coût de revient. Elle ne verse donc que la différence entre :

- La TVA sur les ventes
- La TVA sur les achats et frais.

2. les entreprises peuvent payer la différence de TVA à l'Etat soit à la fin de chaque mois ou à la fin de chaque trimestre (tout dépend de leurs chiffres d'affaires)

- Si le chiffre d'affaire > 1.000.000 de Dhs → la déclaration est mensuelle.
- La déclaration est trimestrielle si CA < 1.000.000 de Dhs et si l'entreprise a une activité saisonnière.

3. On rappelle qu'il existe deux régimes de TVA : le régime des débits (on l'appelle aussi régime Facturation) et le régime des encaissements. Seulement au Maroc, la majorité des entreprises adoptent le régime des encaissements. Celui consiste :

- La TVA n'est due à l'Etat que lorsque l'argent de la vente a été effectivement encaissé.
- La TVA n'est récupérable que lorsque les achats effectués par l'entreprise

soient effectivement réglés.

Par contre dans le régime des débits on doit donner la TVA à l'Etat, une fois la facture établie sans attendre le règlement de celle-ci, bien sûr tant mieux si le règlement a été fait.

4. au Maroc on tient compte dans le calcul du montant de la TVA à verser à l'Etat de la règle du Décalage d'un mois pour la récupération de la TVA payée aux fournisseurs.

5. le calcul de la TVA se fait de la manière suivante :

TVA due = TVA sur ventes de biens et services encaissés au cours du mois « Mars »
Mars

- TVA sur achats d'immobilisation du mois de « Mars »
- TVA sur achats et frais réglés de « Février »
- Crédit de TVA du mois « février » s'il existe

Finalement on corrige notre exercice, qui ne sera qu'une simple application numérique :

Solution de l'exercice :

I)- TVA due de Février =

- TVA due Février = TVA facturée en février = $142320 \times 0,20 / 1,2 = 23720$ Dhs
- TVA sur achats d'immobilisation du mois de «Février»
= $72000 \times 0,20 / 1,2 = 12000$ Dhs
 - TVA récupérable sur achats réglés en janvier
= $48000 \times 0,20 / 1,2 = 8000$ Dhs
 - TVA sur véhicules de transport de personnes n'est pas récupérable
 - Crédit de TVA du mois « Janvier » il n'existe pas
- = Montant a verser à l'Etat est : 3720 DHS

TVA due de Mars =

- TVA due Mars = TVA facturée en mars = $216000 \times 0,20 / 1,2 = 36000$ Dhs
- TVA sur achats d'immobilisation du mois de «mars»
= $352800 \times 0,20 / 1,2 = 58800$ Dhs
 - TVA récupérable sur achats réglés en février
= $87600 \times 0,20 / 1,2 = 14600$ Dhs
 - TVA sur frais de mission et de réception n'est pas récupérable
 - Crédit de TVA du mois « février » il n'existe pas
- = Montant a verser à l'Etat est : - 37400 DHS « attention c'est négatif »

II- l'enregistrement comptable

		28/02		
4455	Etat TVA facturée		23.720,00	
3455		Etat TVA récupérable		20.000,00
4456		Etat TVA due		3.720,00
Déclaration TVA Février Courant mars				
4456	Etat TVA due		3.720,00	
5141		Banque		3.720,00
Règlement TVA du mois de février, chèque n°...				
		31/03		
4455	Etat TVA facturée		36.000,00	
3455		Etat TVA récupérable		73.400,00
4456	Etat TVA due		37.400,00	
Déclaration TVA Mars				

On remarque qu'il n'y aura pas de règlement de TVA à fin avril car le solde étant en faveur de l'entreprise.

Attention, la TVA n'est pas récupérable dans les cas suivants :

- les frais de déplacements, de missions, de restauration.
 - Les biens produits et non utilisés pour l'exploitation
 - Les achats de carburant
 - L'acquisition et la réparation de véhicules de transport de personne
 - Les professions libérales (notaire, les adouls, avocats, médecins...)
- Ces achats et frais sont donc enregistrés TTC dans les comptes concernés.

Attention, à la TVA en cas de cession d'immobilisation :

- lorsqu'on achète une immobilisation avec de la TVA récupérable, on enregistre cette TVA dans le compte 34551, et on la déduit le mois même dès son encaissement.
 - Lorsque la cession de l'immobilisation se fait dans un délai supérieur à 3ans, il n'y a pas de reversement de TVA.
 - Dans le cas contraire, une partie de la TVA initialement déduite doit être reversée.
- Si la cession intervient dès la première année, 2/3 de la TVA déduite doit être reversée au trésor.
Si la cession intervient la deuxième année, 1/2 de la TVA doit être reversée au trésor

Exercice 3:

- 1- vente de marchandises au comptant par chèque à Mr X, 60000 dhs TTC, facture doit n°343
- 2- vente de marchandises à Mr Y, brut HT 6000 dhs, remise 5%, facture doit n°344
- 3- envoyé facture d'avoir n°A34 à Mr X, correspondant à un rabais de 6% sur facture n°343
- 4- Mr Y nous demande un rabais sur facture n°344, nous lui envoyons un avoir n° A35 correspondant au rabais de 2%.
- 5- Un nouveau client Mr T nous fait une avance sur commande de 20000 dhs.
- 6- Livraison à Mr T des marchandises et envoi de la facture n°345, brut 60000 dhs, remise 2%, TVA 20%.
- 7- Mr T nous renvoie des marchandises non conformes à la commande, nous lui adressons avoir n°A36 : brut HT 12000 dhs
- 8- Mr T effectue le règlement par chèque
TAF : Journaliser les opérations ci-dessus.

Solution :

		1			
3421	Clients			60.000,00	
7111			Vente de marchandises		50.000,00
4455			Etat TVA facturée		10.000,00
			facture doit n°343		
		2			
3421	Clients			6.840,00	
7111			Vente de marchandises		5.700,00
4455			Etat TVA facturée		1.140,00
			facture doit n°344		
		3			
7119	R.R.R.Accordés			3.000,00	
4455	Etat TVA facturée			600,00	
3421			Clients		3.600,00
			avoir n°A34		
		4			
7119	R.R.R.Accordés			114,00	
4455	Etat TVA facturée			22,80	
3421			Clients		136,80
			avoir n° A35		
		5			
5141	Banque			20.000,00	
4421			Clients, Avances et acomptes et acomptes reçus		20.000,00
			Acompte de Mr T		
		6			
3421	Clients			50.560,00	
4421	Clients, Avances et acomptes et acomptes reçus			20.000,00	
7111			Vente de marchandises		58.500,00
4455			Etat TVA facturée		11.760,00
			facture n°345		

		7	
7111	Vente de marchandises		11.760,00
4455	Etat TVA facturée		2.352,00
3421	Clients		14.112,00
	avoir n° A36		
	8		
5141	Banque		36.448,00
3421	Clients		36.448,00
	Règlement du client pour solde de tout compte		

www.tifawt.com